

Rapport d'activité Île-de-France

2024



L' Assurance retraite Île-de-France

L'Assurance retraite Île-de-France, dont la gestion relève de la Caisse nationale de l'Assurance retraite, gère la retraite du régime général de la région en accompagnant les assurés tout au long de leur activité professionnelle et en particulier au moment du passage à la retraite. Elle assure la tenue des comptes des assurés, le calcul et le paiement des retraites. Elle mène également une politique d'action sociale centrée sur le vieillissement actif en santé et la préservation de l'autonomie.

Elle fait partie du réseau de l'Assurance retraite qui est constitué de la Caisse nationale, des 15 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), des quatre caisses générales de Sécurité sociale (CGSS) en outre-mer et de la caisse de Sécurité sociale (CSSM) de Mayotte.

L' Assurance retraite Île-de-France

L'Assurance retraite est chargée d'organiser et de gérer la retraite du régime général de la Sécurité sociale. C'est le régime de base des salariés du secteur privé, des travailleurs indépendants, des contractuels de droit public et des artistes-auteurs. Depuis le 1^{er} septembre 2023, l'Assurance retraite s'occupe également de la retraite des nouveaux embauchés à la RATP, dans les industries électriques et gazières, à la Banque de France, chez les clercs de notaire. L'Assurance retraite gère aussi la retraite complémentaire des travailleurs indépendants.

La Caisse nationale définit les orientations de l'Assurance retraite en matière d'assurance vieillesse et d'action sociale, et veille à leur mise en œuvre. Experte de la retraite, elle réalise des projections sur la situation financière du régime et des évaluations des systèmes de retraite. Elle contribue également à la recherche sur le vieillissement.

sommaire

Entretien avec Sylvia Noll 6



ADAPTER
notre offre de services aux besoins de nos publics 14

Garantir des services de proximité..... 17

Multiplier les contacts 18

Développer les services en ligne 19

Les Journées Internationales d'Information Retraite..... 20

Renforcer le conseil aux entreprises..... 21

Lutter contre le non-recours aux droits 21



DÉPLOYER

des partenariats structurants sur le terrain 22

Contrat de ville parisien 25

Charte de coopération avec la Seine-Saint-Denis 25

Collaboration renforcée avec le PRIF 26

Opérations « territoires zéro non-recours » 27



ENRICHIR

notre action sociale et miser sur la prévention 28

Élargir l'offre des plans d'aide OSCAR 31

Multiplier et diversifier les événements 32

Lancement du service public de l'autonomie 33

Soutenir les lieux de vie collectifs 34



FOCUS

sur la commission retraite et action sociale Île-de-France .. 35

Entretien avec

Sylvia NOLL

directrice retraite et action sociale Île-de-France



Entretien avec Sylvia Noll



Le maintien d'un
service de qualité
rendu aux usagers
demeure notre
principale priorité. »

Sylvia NOLL

Comment qualifiez-vous l'année 2024 de l'Assurance retraite Île-de-France ?

Sylvia Noll : « 2024 est une année de consolidation et de finalisation de projets très structurants. La réforme des retraites pour commencer, avec un premier trimestre 2024 très chargé, dû au grand nombre de départs à la retraite au 1^{er} janvier. Un autre grand chantier, qui a mobilisé nos équipes tout en restant transparent pour nos usagers, c'est la bascule complète dans l'univers « Carrière 2.0 » c'est-à-dire l'enregistrement des éléments de carrière tout au long de la vie, avec de nouveaux processus et de nouveaux outils de travail. En interne, il s'agit d'une remise à plat totale de nos manières de travailler, qui a nécessité formations et accompagnements de nos équipes. »



Entretien avec Sylvia Noll



Quelles sont les répercussions côté usagers ?

Sylvia Noll : « C'est un changement de paradigme, qui va nous permettre d'interagir avec les usagers au fil de leur parcours professionnel, avec des services de coproduction modernes et efficaces accessibles en ligne, pour les actifs et pour les personnes qui partent à la retraite. Nous avons déjà lancé un service de rectification de carrière, de déclaration des enfants et d'enregistrement des stages. Le processus est en cours, les services s'enrichiront au fur et à mesure du temps. »

2024 est aussi une année marquée par la proximité et les actions « d'aller vers » vos publics...

Sylvia Noll : « Effectivement, nous poursuivons notre stratégie d'intensification des rendez-vous avec nos assurés, avec plus de 90 500 entretiens réalisés en 2024, que ce soit en présentiel ou à distance. Nous avons également démarré les actions de lutte contre le non-recours aux droits, l'une des priorités de la convention d'objectifs et de gestion en cours. En début d'année, nous avons travaillé sur la cible des bénéficiaires potentiels de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées. C'est un public souvent très fragilisé, difficile à contacter et à mobiliser. Nous essayons de sortir du cadre, de travailler avec les services sociaux sur le terrain pour rétablir les droits de ces personnes qui en ont paradoxalement particulièrement besoin... Ensuite, au deuxième semestre et pour la première fois, nous avons ciblé les non-requérants à la pension de réversion. »

Que dire sur le volet de l'action sociale ?

Sylvia Noll : « C'était une année très riche, tant en termes d'activités de prévention de perte d'autonomie - avec plus de 41 500 ateliers organisés en 2024 - que de communication vers les seniors, avec une présence renforcée sur les salons de la région et la création de nouvelles manières d'interagir avec nos publics. Nous sommes également très fiers d'avoir participé aux expérimentations qui ont précédé la création du Service public départemental de l'autonomie. L'Assurance retraite Île-de-France était partie prenante des travaux de coordination menés avec d'autres organismes engagés en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap dans trois départements franciliens. »

Entretien avec Sylvia Noll

Quels sont les enjeux pour l'année 2025 ?

Sylvia Noll : « Les grands bouleversements que nous avons gérés en 2024 ont eu un impact sur nos délais de traitement et nous sommes déterminés à redresser la barre le plus rapidement possible. Le maintien d'un service de qualité rendu aux usagers demeure notre premier objectif. Nous allons également développer les services de coproduction afin de fiabiliser les éléments de carrière main dans la main avec nos assurés. C'est un autre mode de relation à inventer avec nos publics... au long cours, avec moins de précipitation et davantage de sérénité. »

Le mot du directeur de la Caisse nationale



En 2024, l'Assurance retraite Île-de-France a poursuivi sa trajectoire de performance, avec une amélioration significative en termes de qualité des dossiers, et toujours une vive attention portée à la proximité territoriale, dans une région aux mille facettes. Car l'Île-de-France est une région à part : c'est une combinaison d'espaces urbains, pavillonnaires et ruraux. Un territoire très morcelé, que nos équipes connaissent très bien et sur lequel elles impriment une authentique incarnation du service public. Et cela en lien avec de multiples interlocuteurs, notamment ceux qui sont en prise directe au quotidien avec les franciliens, de l'Essonne à la Seine-Saint-Denis. »

Renaud VILLARD
directeur de la Caisse nationale de l'Assurance retraite



Chiffres clés

**Chiffres
clés
2024**

Chiffres clés

Relation aux assurés

90 600
rendez-vous

1,25 million
d'appels

et

228 000
mails traités

25
agences

et

10 points
d'accueil retraite

70 jours :
délai moyen
de traitement
d'une demande
de retraite

Chiffres clés

Les aides perçues

41 500
bénéficiaires d'ateliers
de prévention

23 200
bénéficiaires
d'un plan
d'accompagnement
OSCAR

1 400
bénéficiaires
d'une adaptation
au logement
et **financement**
de l'adaptation
de **1 507 logements**

Chiffres clés

Les retraités

2,9 millions
de retraités

124 000 nouveaux retraités
(retraite personnelle)

55 700 nouveaux retraités
(retraite de réversion)

RH

40 000
candidatures
reçues

800
recrutements
réalisés





ADAPTER

notre offre de services
aux besoins
de nos publics

Adapter notre offre de services aux besoins de nos publics

En 2024, l'Assurance retraite Île-de-France a fait un pas de plus dans la mise en œuvre d'une **nouvelle stratégie carrière, basée sur le développement d'une relation de service en amont de la retraite**. Cette évolution importante des pratiques va de pair avec une attention renforcée à l'accessibilité de nos services et à la prise en compte de la diversité des profils de nos assurés. Ainsi, nous répondons aux sollicitations dans une perspective multicanale : téléphone, courriers, visioconférences et rendez-vous physiques.



Adapter notre offre de services aux besoins de nos publics



Dossiers traités en 2024 en Île-de-France

124 000
demandes
de retraites
personnelles

55 700
demandes
de retraites
de réversion

25 000
dossiers
d'allocations
de solidarité
aux personnes
âgées (Aspa)



Micheline, experte conseil

Adapter notre offre de services aux besoins de nos publics



GARANTIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ

L' Assurance retraite opère en Île-de-France à travers un réseau de 25 agences et 10 points d'accueil, auxquels s'ajoutent **les France services** : grâce à un maillage dense sur l'ensemble du territoire francilien (180 espaces labellisés à fin 2024), ce concept de guichet unique des services publics permet de proposer aux assurés une offre globale et attentionnée. Ces points relais physiques participent à placer les assurés au cœur de leur parcours, à renforcer les dispositifs de préparation à la retraite et à favoriser l'accès aux droits, en particulier des personnes les plus fragiles. En 2024, un parcours de formation initiale et continue a été mis en œuvre auprès du personnel des France services.

Un maillage sur l'ensemble du territoire francilien



Adapter notre offre de services aux besoins de nos publics



MULTIPLIER LES CONTACTS

En Île-de-France comme sur l'ensemble du territoire national, nous poursuivons une politique ambitieuse de rendez-vous, qui constitue un enjeu essentiel de proximité avec tous nos assurés. Le service de prise de rendez-vous, accessible via internet ou par téléphone, offre la possibilité de choisir une modalité de rencontre en présentiel ou à distance (téléphone ou visioconférence). En 2024, nous avons organisé plus de **90 500 rendez-vous dans la région**, tous canaux confondus.

Nos équipes ont également poursuivi la mise en œuvre de la réforme des retraites de 2023, avec plusieurs actions d'accompagnement des assurés, sur le nouveau dispositif de cumul emploi-retraite en particulier (la possibilité sous certaines conditions, de cumuler sa retraite avec un revenu généré par une activité professionnelle).

Les franciliens optent pour le canal digital

En 2024,

72% des demandes de retraite personnelle ont été réalisées en ligne par les assurés

Près de

3,3 millions d'assurés disposent d'un espace personnel en ligne

Adapter notre offre de services aux besoins de nos publics



DÉVELOPPER LES SERVICES EN LIGNE

Pour l'Assurance retraite, 2024 marque l'année du déploiement d'une nouvelle stratégie carrière, et des outils associés. Cette évolution, qui constitue un changement profond de fonctionnement pour les équipes, permet de proposer de nouveaux services et de **mobiliser les assurés en amont du passage à la retraite**. Les services « Consulter ma carrière » et « Compléter ma carrière et déclarer mes enfants » permettent ainsi à certains assurés d'intervenir eux-mêmes pour corriger ou ajouter des éléments de carrière, tout comme le service de déclaration des stages et des travaux d'utilité collective, pris en compte dans le calcul de la retraite depuis la réforme de 2023.

De nouveaux services en ligne ont été ouverts en 2024, notamment le service interrégime de demande de retraite progressive (destiné aux assurés actifs à partir de 59 ans et 6 mois).

De nouveaux services ont été ouverts en 2024.



Adapter notre offre de services aux besoins de nos publics



INFORMER SUR LES CARRIÈRES INTERNATIONALES

Chaque année, l'Assurance retraite Île-de-France et l'Agirc-Arrco organisent des Journées Internationales d'Information Retraite (JIIR) en partenariat avec un organisme étranger. En 2024, deux sessions ont été organisées avec la Caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) du 25 au 27 juin et du 26 au 28 novembre.

Près de 700 assurés ayant travaillé en France et en Allemagne ont pu rencontrer successivement les conseillers français et allemands. Une opportunité unique de **faire le point sur leur situation professionnelle internationale** et d'obtenir des conseils sur les démarches à accomplir dans chaque pays. L'événement favorise en outre les échanges entre les conseillers retraite des organismes français et étrangers, améliorant ainsi le suivi des dossiers et les délais de traitement.

Obtenir
des conseils
sur les démarches
à accomplir dans
chaque pays



Adapter notre offre de services aux besoins de nos publics



RENFORCER LE CONSEIL AUX ENTREPRISES

L'activité de conseil aux entreprises est un pan important de la démarche de sensibilisation des futurs retraités par l'Assurance retraite Île-de-France. En 2024, plus d'une vingtaine de rencontres ont permis de réunir quelque 300 représentants et relais RH d'entreprises franciliennes. Des réunions et forums ont également été organisés à destination de près de 9 000 salariés franciliens. Ces actions ont porté leurs fruits, donnant lieu à **1 200 entretiens individuels délivrés par l'Assurance retraite**, en entreprise ou à distance.

LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS

L'la lutte contre le non-recours aux droits constitue un enjeu essentiel de justice sociale, qui fait l'objet du programme national RADAR : Recours et Accompagnement aux Droits de l'Assurance Retraite. Basé sur le repérage des profils susceptibles d'être en situation de non-recours, RADAR permet aux caisses régionales de cibler les publics vulnérables ayant besoin d'un accompagnement pour faire valoir leurs droits à l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) ou à la retraite de réversion.

En 2024, plus de 1 700 actions pro-actives ont été déployées en Île-de-France afin de rétablir les assurés dans leurs droits.





DÉPLOYER des partenariats structurants sur le terrain

Déployer des partenariats structurants sur le terrain

L'Assurance retraite Île-de-France agit historiquement dans le cadre de **partenariats avec l'écosystème d'accompagnement social francilien**. Qu'il s'agisse de collectivités locales, d'organismes publics ou d'associations, **ces collaborations visent à faciliter le parcours des usagers**, à simplifier l'accès aux droits et à déployer des actions en synergie avec tous les acteurs du territoire.





Garantir la continuité de versement des prestations

En 2024, des efforts ont été déployés en lien avec d'autres organismes de protection sociale, tels que France Travail, les Caisses d'allocations familiales franciliennes et l'Urssaf Île-de-France, pour améliorer et sécuriser les parcours de transition vers la retraite et éviter les ruptures de ressources au moment du passage à la retraite.



Déployer des partenariats structurants sur le terrain



CONTRAT DE VILLE PARISIEN

L' Assurance retraite Île-de-France fait partie des signataires du Contrat de ville parisien 2024-2030, conclu le 9 décembre 2024 entre Paris, l'État et plus d'une trentaine de partenaires institutionnels et associatifs. Le Contrat de ville parisien a pour ambition d'assurer une nouvelle dynamique territoriale afin de permettre aux quartiers prioritaires de sortir de la situation d'exclusion et de décrochage socio-économique qu'ils connaissent. Il se décline autour de 8 thèmes et de 30 engagements au profit des 21 quartiers prioritaires parisiens. Dans ce cadre, des efforts supplémentaires seront consentis pour améliorer l'accès aux droits retraite et renforcer **l'accompagnement des personnes âgées isolées** au périmètre des Quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit une vingtaine de QPV couvrant huit arrondissements de la capitale.

Assurer une nouvelle
dynamique territoriale

CHARTRE DE COOPÉRATION AVEC LA SEINE-SAINT-DENIS

L'e 26 mars 2024, l'Assurance retraite a renouvelé son engagement aux côtés du département de Seine-Saint-Denis à travers la « Charte de coopération pour des quartiers inclusifs ». Avec Paris, il s'agit du département qui concentre le plus de logements sociaux en Ile-de-France, ce qui en fait un territoire prioritaire de notre politique de collaboration avec les bailleurs sociaux. Aux termes de cette charte, l'Assurance retraite s'engage à garantir le financement d'opérations d'adaptation et de mise en accessibilité de logements sociaux tout en déployant **une offre d'accompagnement pour soutenir l'autonomie des personnes âgées**. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement et l'Union sociale pour l'habitat Île-de-France font également partie des signataires de la charte.

Déployer des partenariats structurants sur le terrain



COLLABORATION RENFORCÉE AVEC LE PRIF

Dans le cadre des travaux menés par le PRIF (Prévention retraite en Île-de-France), le Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) dont l'Assurance retraite Île-de-France est co-fondatrice, avec la MSA Île-de-France, plusieurs projets ont vu le jour en 2024 pour proposer ou promouvoir des services innovants au service d'un vieillissement en santé :

- **une campagne** média (dans le journal Le Parisien et via Facebook) déployée à l'automne 2024 afin de faire connaître les ateliers « Bienvenue à la retraite », le rendez-vous gratuit dédié à l'étape du passage à la retraite ;
- l'expérimentation d'un **nouvel atelier santé intitulé « Cap bien-être »**, correspondant à un cycle de plusieurs séances prenant la forme d'un parcours ciblant la santé mentale et la gestion du stress et des émotions (pratiques addictives, dépression, etc.) ;
- la création d'un service en ligne pour aider les retraités à sélectionner les ateliers de prévention adaptés à leurs besoins et accessibles près de chez eux.

159 ateliers « Bienvenue à la retraite » en 2024 en Île-de-France

- un espace d'échanges réunissant une dizaine de futurs et jeunes retraités autour de quelques thématiques clés comme l'accès aux droits, le lien social ou la prévention santé ;
- un coup de pouce destiné à faciliter la transition d'une activité professionnelle vers une retraite active et épanouie.





OPÉRATIONS « TERRITOIRES ZÉRO NON-RECOURS »

Les équipes de l'Assurance retraite Île-de-France déploient une action « d'aller vers » avec la Ville de Paris afin de repérer les personnes n'ayant pas mobilisé leurs droits à la retraite. Les opérations « Territoires zéro non-recours » s'appuient sur des permanences tenues par des agents de l'Assurance retraite et des travailleurs sociaux. Après le 10^e et le 19^e arrondissement, des **permanences retraites ont été ouvertes dans les Espaces Parisiens des Solidarités** des 11^e, 13^e et 20^e arrondissements en fin d'année 2024. Des actions de sensibilisation et d'accompagnement coordonnées avec le tissu associatif local sont également organisées dans des tiers lieux, tels que les marchés parisiens, pour aller à la rencontre des usagers.



Appel à projets « Innover pour la longévité »

L'Assurance retraite Île-de-France, AG2R La Mondiale et Malakoff Humanis ont lancé en 2024 l'appel à projets « Innover pour la longévité » afin de soutenir les initiatives régionales innovantes concourant à un vieillissement en bonne santé physique, psychique et relationnelle.

Sur les 72 dossiers déposés, 13 ont été sélectionnés, ainsi que 2 initiatives innovantes, pour bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier d'un an par les trois partenaires.





ENRICHIR

notre action sociale
et miser sur
la prévention

Enrichir notre action sociale et miser sur la prévention

Axe essentiel d'un vieillissement en santé, **la prévention des premières fragilités constitue le cœur de l'action sociale proposée par l'Assurance retraite.** Sur le territoire francilien, cette attention portée au bien-être des retraités s'est concrétisée par la diversification des services et des formats d'échange, dans la perspective d'explorer toutes les facettes de l'avancée en âge dans un esprit d'ouverture et d'écoute des besoins du public senior.



Enrichir notre action sociale et miser sur la prévention



En 2024,
**25 405 bénéficiaires
d'une aide individuelle,
dont 23 200 d'un plan
d'aides OSCAR**

(Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite), dont l'offre de services, très riche, est notamment composée d'aides à la personne et d'un soutien concret dans le quotidien des seniors grâce au forfait prévention.



ÉLARGIR L'OFFRE DES PLANS D'AIDE OSCAR

Dès le 1^{er} janvier 2024, l'Assurance retraite a renforcé son offre de services à l'attention des retraités les plus fragiles avec la rénovation des deux aides temporaires : l'ADH (Accompagnement au domicile après hospitalisation) et l'ASIR (Aide aux Situations de Rupture). Plus facilement mobilisables, ces aides permettent un meilleur accompagnement de leurs bénéficiaires fragilisés par une situation complexe (par exemple : maladie avec hospitalisation ou perte d'un proche) et sont mieux articulées avec l'offre de services globale proposée par l'action sociale.

En parallèle, l'offre de prévention d'OSCAR a été enrichie de nouveaux services, tels que de l'aide numérique ou des appels de convivialité. Intégrés au forfait prévention dont bénéficient les retraités, ces services sont axés sur les trois piliers d'un vieillissement en santé : l'activité physique, la stimulation intellectuelle et les interactions sociales. Cette démarche de diversification de l'offre couverte par le forfait prévention repose sur le **repérage de solutions innovantes, pertinentes et robustes** pouvant être proposées sur l'ensemble du territoire francilien.

Enrichir notre action sociale et miser sur la prévention



MULTIPLIER ET DIVERSIFIER LES ÉVÉNEMENTS

L'actualité événementielle 2024 a été particulièrement dense en Île-de-France, avec la présence de l'Assurance retraite sur les grands rendez-vous parisiens tels que le Salon des Séniors, le Salon des Services à la personne et le Forum Santé Femmes organisé par l'Assurance Maladie. L'Assurance retraite Île-de-France a également organisé deux forums « Bien vivre sa retraite » à Vauréal dans le Val-d'Oise et à Paris.

En parallèle, un nouveau format d'interactions a été expérimenté en 2024 avec **la création des « Régénérationnelles »** : des rencontres intergénérationnelles sur des questions de société, conçues avec l'appui de l'incubateur Make Sense et présentées à la Gaîté Lyrique à Paris. Deux éditions ont été organisées pour faire dialoguer les générations autour des sujets tels que « l'amour n'a pas d'âge » ou « l'engagement au fil du temps », en présence de plus d'une centaine de participants. Autre nouveauté 2024 : l'organisation d'un webinaire grand public, programmé le 12 novembre, à l'occasion de la Semaine nationale de lutte contre la dénutrition. La rencontre portait sur la thématique du « bien manger », avec l'intervention d'un sociologue, d'un gériatre et d'une diététicienne. Très favorablement accueillies, ces initiatives seront renouvelées en 2025.

Les Assises nationales du bien-vieillir

En 2024, l'Assurance retraite a coorganisé les 8^e Assises nationales du bien-vieillir, un événement national qui rassemble les partenaires institutionnels et associatifs autour d'une réflexion collective sur l'accompagnement des séniors. Plus de 1 800 participants étaient présents au Stade de France les 26 et 27 mars sur le thème « Transitions, territoires et coopération pour l'autonomie ».





LANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'AUTONOMIE

L' Assurance retraite Île-de-France a participé à la phase de préfiguration du Service public départemental de l'autonomie (SPDA), qui ambitionne de simplifier le parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. En 2024, trois départements franciliens ont fait partie des 18 départements préfigurateurs : les Yvelines, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis. Le principe : une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs du territoire afin de coordonner et d'améliorer l'offre de services à la maille du département. Ces travaux préparatoires ont donné lieu à la définition d'un cahier des charges destiné à structurer la généralisation du SPDA dans tous les départements.

Simplifier
le parcours
des personnes
âgées et des
personnes
en situation
de handicap





SOUTENIR LES LIEUX DE VIE COLLECTIFS

L'Assurance retraite Île-de-France poursuit une politique très volontariste en matière de construction, d'adaptation ou de rénovation de logements adaptés aux séniors dans une logique de prévention de la perte d'autonomie. Parmi les projets bénéficiant d'un soutien financier, la résidence intergénérationnelle des Camélias à Tigery (Essonne) a été inaugurée le 7 juin 2024 : ce modèle d'habitat durable, innovant et solidaire compte 90 logements sociaux, dont 27 adaptés aux séniors, avec une salle partagée pour favoriser le vivre-ensemble. Autre exemple au Pré-Saint-Gervais en Seine-Saint-Denis : la résidence autonomie du Clos Lamotte a été inaugurée le 2 octobre 2024 après plusieurs années de travaux de réhabilitation. L'Assurance retraite était le deuxième financeur de cette rénovation de fond en comble, qui a permis d'améliorer le confort et la performance énergétique des 73 logements de la résidence.



Soutenir un modèle d'habitat durable, innovant et solidaire





FOCUS

sur la commission
retraite et action
sociale Île-de-France

Focus sur la commission retraite et action sociale Île-de-France



La commission retraite et action sociale Île-de-France (Crasif) prépare les travaux du conseil d'administration en ce qui concerne :

- la mise en œuvre des orientations de la politique nationale d'action sanitaire et sociale en Île-de-France, notamment en matière d'aides individuelles ;
- les dossiers relatifs aux demandes de participation financière émanant des établissements publics ou privés pour certains projets immobiliers en Île-de-France ;
- les demandes de subventions émanant de divers organismes et associations pour la région Île-de-France ;
- toute étude ou enquête relative aux personnes âgées franciliennes ;
- le suivi des résultats de l'Assurance retraite Île-de-France ;
- l'offre de services retraite destinée aux assurés franciliens ;
- la politique de communication en Île-de-France.

Focus sur la commission retraite et action sociale Île-de-France



Les administrateurs siégeant à la Crasif (au 31/12/2024)

Présidente : Tamou SOUARY (1)
Vice-Président : Frank DELVAU (2)

Représentants des salariés

Danièle GOURDET
CGT-FO (3)

Valérie DEHELLE-MIGNOT
CFE-CGC (4)

Ariane LE DORE-GOODWIN
CGT

Cécilia RAPINE
CFDT (5)

Tamou SOUARY
CFTC

Représentants des employeurs

Annie BELLOT-GURLET
Medef (6)

Frank DELVAU
Medef

Nicolas ROUSSEAU
Medef

Christian PINEAU
U2P

Christophe SOUPIZET
CPME (7)

RETROUVEZ-NOUS SUR :

lassuranceretraite.fr



POUR EN SAVOIR PLUS :

L'Assurance retraite Île-de-France : lassuranceretraite-idf.fr

Législation : legislation.lassuranceretraite.fr

Recherche et statistiques : statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

Recrutement : rejoindre.lassuranceretraite.fr

Équipements pour les personnes âgées : bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr

Mais aussi :

Pour bien vieillir : pourbienvieillir.fr

VIVA Lab : www.vivalab.fr

Sécurité sociale : www.securite-sociale.fr